First Trust Canada

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens) • FSL

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds
30 juin 2026

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS
30 juin 2026

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
(le « FNB First Trust »)

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non le rapport financier intermédiaire ni les états financiers annuels du FNB First Trust. Vous pouvez obtenir une copie du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sans frais, en appelant au 1 877 622-5552, en écrivant à l'adresse suivante : Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 5102, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.firsttrust.ca, ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par un des moyens susmentionnés pour obtenir les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Déclarations prospectives

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour le semestre clos le 30 juin 2026

Objectif et stratégie de placement
L'objectif de placement fondamental du **FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)** (le « FNB First Trust ») est de procurer aux porteurs de parts un revenu courant élevé en investissant principalement dans un portefeuille diversifié constitué de titres de créance et de prêts de rang supérieur assujettis à un taux variable, la plus-value du capital constituant un objectif secondaire. Le FNB First Trust investira principalement dans un portefeuille de prêts de rang supérieur à taux variable qui ont généralement obtenu la notation BB+ ou une notation inférieure de Standard & Poor's, la notation Ba1 ou une notation inférieure de Moody's Investor Services, Inc., ou une notation similaire d'une agence de notation désignée (au sens du Règlement 81-102), et de titres de créance en détenant des titres du First Trust Senior Loan Fund, un fonds négocié en bourse inscrit aux États-Unis (le « fonds sous-jacent »). Le FNB First Trust cherchera généralement à couvrir la quasi-totalité de son exposition au dollar américain par rapport au dollar canadien.

Le principal objectif de placement du fonds sous-jacent est de procurer un revenu courant élevé, et son objectif de placement secondaire est de préserver le capital. Le fonds sous-jacent cherche à atteindre ses objectifs de placement en investissant dans un portefeuille de prêts de rang supérieur à taux variable qui ont généralement obtenu la notation BB+ ou une notation inférieure de Standard & Poor's, la notation Ba1 ou une notation inférieure de Moody's Investor Services, Inc., ou une notation similaire d'une agence de notation désignée (au sens du Règlement 81-102), et de titres de créance.

Risque
Le risque global auquel s'est exposé le FNB First Trust au cours de la période de présentation de l'information financière n'a pas changé par rapport à ce qui a été présenté dans le plus récent prospectus du FNB First Trust.

La capacité d'une société ou d'un émetteur à payer l'intérêt et à rembourser le capital n'est pas un facteur que peut contrôler la direction du FNB First Trust. Une société peut manquer à ses obligations de rembourser l'intérêt et le capital, ce qui pourrait avoir une incidence sur la valeur des titres du FNB First Trust ou sur la capacité à verser un dividende correspondant au niveau actuel ou à un niveau plus élevé. Les sociétés peuvent également refinancer leur dette existante (les titres du FNB First Trust), ce qui aurait aussi une incidence sur le revenu disponible pour payer les actionnaires.

Le FNB First Trust convient aux investisseurs qui cherchent à obtenir un revenu courant élevé et un potentiel de gains en capital grâce à une exposition à un portefeuille diversifié de titres de créance de qualité inférieure à la catégorie investissement.

Résultats d'exploitation

Généralités
La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 30 juin 2026 était de 57 824 880 $, ou 15,89 $ par part. La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 31 décembre 2025 était de 62 864 801 $, ou 16,46 $ par part.

Pour le semestre clos le 30 juin 2026, le FNB First Trust a versé des distributions en trésorerie totales de 0,5200 $ par part. En outre, le FNB First Trust a déclaré des distributions en trésorerie de 0,0900 $ par part aux porteurs de titres inscrits au 30 juin 2026, pour lesquelles la date de versement était le 8 juillet 2026.

À la fin de la période de présentation de l'information financière, le seul placement du FNB First Trust, le fonds sous-jacent, détenait 321 positions individuelles d'une pondération moyenne de 0,31 % réparties dans 50 secteurs. Les 10 principaux placements par émetteur comptaient pour 16,42 % du portefeuille, et les trois principaux secteurs en fonction de la valeur de marché étaient ceux de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs (9,12 %), de l'assurance (8,56 %) et des logiciels (6,06 %). Cette diversification élargie est intentionnelle et vise à limiter l'incidence d'un emprunteur ou d'un secteur en particulier sur l'ensemble des résultats du portefeuille.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour le semestre clos le 30 juin 2026

Rendement des placements

Pour le semestre clos le 30 juin 2026, le FNB First Trust a dégagé un rendement de -0,26 %, comparativement à un rendement de 0,54 % pour l'indice Morningstar[MD] LSTA® US Leveraged Loan (couvert en dollars canadiens) (l'« indice de référence »). Contrairement aux rendements des indices de référence, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

Le fonds sous-jacent a tiré parti de la sélection de titres dans les secteurs du matériel et des services de santé, des médias et du divertissement et des biens d'équipement. Cette incidence positive a été contrebalancée par sa surpondération dans le secteur de l'assurance, par la sélection de titres dans le secteur des services commerciaux et professionnels et par la sous-pondération et la sélection de titres dans le secteur des matières. En outre, la position de trésorerie du fonds sous-jacent de 7,27 % a eu une incidence défavorable faible. Cette position de trésorerie nous permet de tirer rapidement parti des occasions découlant des nouvelles émissions et des perturbations des marchés secondaires. Nous sommes d'avis que la souplesse profite aux investisseurs au fil du temps, même lorsqu'elle a une incidence légèrement défavorable à court terme.

En ce qui a trait aux notations, les titres des emprunteurs de meilleure qualité ont enregistré un rendement supérieur au cours de la période. Les titres d'emprunteurs assortis d'une notation de BB ont affiché un rendement supérieur à celui des titres d'emprunteurs assortis d'une notation de B, tandis que les titres d'emprunteurs assortis d'une notation de CCC et moins ont enregistré un recul. Le fonds sous-jacent a obtenu un rendement nettement supérieur en ce qui concerne les titres assortis d'une notation de CCC et moins, ce qui, selon nous, est un bon exemple de l'incidence de notre sélection rigoureuse du crédit. Cet avantage a été atténué par les titres assortis de meilleures notations, mais nous avons continué d'améliorer la qualité de crédit du portefeuille tout au long de 2026. À la fin de la période, le fonds sous-jacent détenait des pondérations de 6,68 %, de 32,05 %, de 55,11 % et de 6,16 %, respectivement, à l'égard des actifs assortis d'une notation de BBB, de BB, de B et de CCC et moins (ce qui comprend les actifs qui ne se sont pas vu attribuer de notation). Concernant l'exposition aux catégories d'actifs, la sélection de prêts a eu une incidence défavorable. Nous avons également ajouté des obligations triées sur le volet au cours de la période, en privilégiant les titres d'émetteurs de grande qualité à court terme et à prix réduits qui offrent des rendements attrayants et une sensibilité limitée aux taux d'intérêt ainsi qu'une légère possibilité de hausse des prix et de convexité positive dans l'éventualité où les taux à court terme reculeraient par rapport aux taux élevés récemment affichés. À la fin de la période, le fonds sous-jacent avait une pondération de 84,62 % en prêts et une pondération de 15,38 % en obligations.

L'équipe des placements à effet de levier suit un processus fondé sur une rigoureuse analyse fondamentale du crédit ascendante et sur une constitution de portefeuille disciplinée, et l'efficacité de cette démarche se traduit par la tendance du fonds sous-jacent à éviter les cas de défaillance. Au cours de la période, le fonds sous-jacent n'a enregistré qu'un seul cas de défaillance, comparativement à neuf pour l'indice de référence. Depuis sa création, le fonds sous-jacent n'a compté que 11 cas de défaillance et a évité plus de 95 % des 214 cas de défaillance survenus au sein de l'indice de référence durant la même période.

Faits récents

Le marché des prêts de rang supérieur a enregistré de nouvelles émissions de 465 G$ au cours de la période, après en avoir enregistré pour environ 1 billion de dollars à l'exercice complet de 2025, soit le deuxième total annuel en importance jamais enregistré. Cependant, environ 72 % de ce montant (335 G$) reflète les activités de refixation de prix et de refinancement plutôt que la croissance nette, ce qui veut dire que les nouveaux approvisionnements nets sont faibles par rapport aux entrées de trésorerie nettes de près de 2 G$ provenant des investisseurs individuels. Puisque les occasions d'acquisitions par emprunt et de fusions et acquisitions sont limitées et ne connaissent qu'une légère croissance, les nouveaux approvisionnements nets devraient demeurer faibles. Nous sommes d'avis que la forte demande persistante des clients institutionnels à l'égard des titres garantis par des prêts continuera de surpasser l'approvisionnement restreint, faisant en sorte que le contexte technique demeure favorable en ce qui concerne le prix des prêts.

Les écarts des prêts de rang supérieur se sont légèrement accentués de 66 points de base, soit +495 points de base au-dessus du Secured Overnight Financing Rate (le « SOFR » ou le « taux de base »), au cours de la période, ce qui s'approche sensiblement de l'écart moyen à long terme, soit +504 points de base au-dessus du SOFR, qui est calculé depuis janvier 1997. Fait plus important encore pour les investisseurs axés sur le revenu, les rendements tout compris pour l'indice de référence d'environ 8,21 % demeurent bien supérieurs à leur moyenne à long terme de 7,16 % (depuis janvier 1997), stimulés par les taux de base élevés, signe que les investisseurs continuent de tirer parti des prêts de rang supérieur qu'ils détiennent aujourd'hui.

Après trois excellentes années, les prêts de rang supérieur ont entamé 2026 dans l'un des contextes les plus périlleux de la décennie et se sont tout de même montrés résilients au cours du premier semestre, malgré les tensions politiques, la surveillance accrue des marchés du crédit privé et l'évolution de la dynamique entourant l'intelligence artificielle (l'« IA »), pour terminer la période sur une note positive. Voilà de quoi rappeler que les prêts de rang supérieur, en tant qu'instruments de premier rang garantis à taux variable, génèrent une grande partie de leur rendement des revenus tirés des coupons, plutôt que de l'appréciation du cours. Les fondamentaux sous-jacents demeurent solides et sont appuyés par la croissance résiliente des bénéfices et l'amélioration des marges. Le taux de défaillance du marché des prêts pour les 12 derniers mois a diminué, passant de 1,23 % à 0,97 %, ce qui demeure bien en deçà de sa moyenne à long terme de 2,53 % (depuis octobre 1998), et a chuté de 3,30 % à 2,77 %, selon le nombre d'émetteurs, incluant les exercices de gestion du passif, ce qui se situe également en deçà de sa moyenne à long terme de 2,80 % (depuis décembre 2016). Nous nous attendons à ce que le taux de défaillance demeure faible à court terme, étant donné que moins de 2 % du marché arrive à échéance avant la fin de 2027, que les politiques budgétaires et réglementaires demeurent favorables et que les activités de fusions et acquisitions s'intensifient à mesure que les taux baissent.

La Réserve fédérale a réalisé des baisses de taux d'intérêt de 175 points de base en 2024 et en 2025, mais a depuis adopté une attitude attentiste compte tenu du conflit au Moyen-Orient et de la hausse conséquente de l'inflation. En début d'année, le marché a tenu compte de deux à trois réductions à venir (chacune représentant 25 points de base), et il prévoit maintenant environ deux hausses de taux d'ici la fin de l'exercice. Nous ne croyons pas que ces hausses se concrétiseront. Compte tenu des rendements réels élevés, des creux historiques en matière de sensibilité aux taux d'intérêt et d'une volatilité inférieure d'environ 63 % à l'indice S&P 500, les prêts de rang supérieur demeurent en bonne position pour offrir des rendements ajustés en fonction du risque concurrentiels et durables tout en procurant une protection contre les baisses. Nous continuons d'afficher un optimisme prudent et de favoriser les emprunteurs de première qualité dont l'exposition à l'IA est limitée dans des secteurs non cycliques. Étant donné la dispersion accrue en ce qui concerne les émetteurs et les secteurs et le fait que le marché continue de s'adapter à l'évolution de la politique monétaire, aux faits nouveaux en matière de commerce et aux risques propres aux différents secteurs, nous demeurons engagés envers la sélection du crédit ascendante et la gestion des risques rigoureuses qui demeurent essentielles à notre approche en matière de placement gérée activement.

Transactions entre parties liées

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour le semestre clos le 30 juin 2026

Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours du semestre clos le 30 juin 2026 et au cours des cinq exercices clos les 31 décembre. L'information est tirée des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du FNB First Trust.

Valeur liquidative par part

FSL	2026	2025	2024	2023	2022[a)]	2021[b)]
Valeur liquidative au début de la période/l'exercice[1]	16,46 $	16,93 $	16,99 $	16,59 $	17,91 $	17,96 $
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,50	1,09	1,30	1,43	0,71	0,59
Total des charges	(0,01)	(0,03)	(0,05)	(0,05)	(0,15)	(0,14)
Profits (pertes) réalisés, pour la période/l'exercice	(0,54)	0,13	(0,84)	(0,04)	(1,09)	(0,61)
Profits (pertes) latents, pour la période/l'exercice	(0,01)	(0,55)	0,78	0,49	(0,13)	0,62
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation[2]	(0,06) $	0,64 $	1,19 $	1,83 $	(0,66) $	0,46 $
Distributions :						
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,53)	(1,06)	(1,19)	(1,23)	(0,64)	(0,52)
À même les dividendes	–	–	–	–	–	–
À même les gains en capital	–	(0,04)	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	(0,03)	(0,19)	(0,04)	–
Total des distributions annuelles[3]	(0,53) $	(1,10) $	(1,22) $	(1,42) $	(0,68) $	(0,52) $
Valeur liquidative à la fin de la période/l'exercice[4]	15,89 $	16,46 $	16,93 $	16,99 $	16,59 $	17,91 $

a) Avec prise d'effet le 28 février 2022, le FNB First Trust n'offre plus de parts FSL.A, et le gestionnaire a pu convertir les parts FSL.A en parts FSL du FNB First Trust.

b) Avec prise d'effet le 21 janvier 2021, le FNB First Trust est complètement investi dans le fonds sous-jacent.

1. L'information est en date du 30 juin 2026 et des 31 décembre de la période/des exercices indiqués et elle a été préparée selon les Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.

3. Les distributions ont été payées en trésorerie et/ou réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust. Les distributions autres qu'en trésorerie sont réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust et sont consolidées par la suite. Ni le nombre de parts détenu par un porteur de parts ni la valeur liquidative par part du FNB First Trust ne changent en raison des distributions autres qu'en trésorerie.

4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

Ratios et données supplémentaires

FSL	2026	2025	2024	2023	2022[a)]	2021[b)]
Valeur liquidative (en milliers)	57 825 $	62 865 $	55 154 $	35 988 $	37 140 $	40 037 $
Nombre de parts en circulation	3 638 282	3 818 282	3 258 282	2 118 282	2 238 282	2 514 316
Ratio des frais de gestion[1]	0,86 %	1,02 %	1,05 %	1,02 %	1,02 %	1,01 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	0,87 %	1,03 %	1,06 %	1,04 %	1,04 %	1,03 %
Ratio des frais liés aux opérations[2]	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,08 %
Taux de rotation des titres en portefeuille[3]	12,53 %	10,08 %	23,41 %	20,53 %	21,19 %	182,47 %

a) Avec prise d'effet le 28 février 2022, le FNB First Trust n'offre plus de parts FSL.A, et le gestionnaire a pu convertir les parts FSL.A en parts FSL du FNB First Trust.

b) Avec prise d'effet le 21 janvier 2021, le FNB First Trust est complètement investi dans le fonds sous-jacent.

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (excluant les commissions et les autres coûts de transaction) pour l'exercice indiqué, y compris la quote-part revenant au FNB First Trust du ratio des frais de gestions relatifs au fonds sous-jacent dans lequel il a investi, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.

2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.

3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour le semestre clos le 30 juin 2026

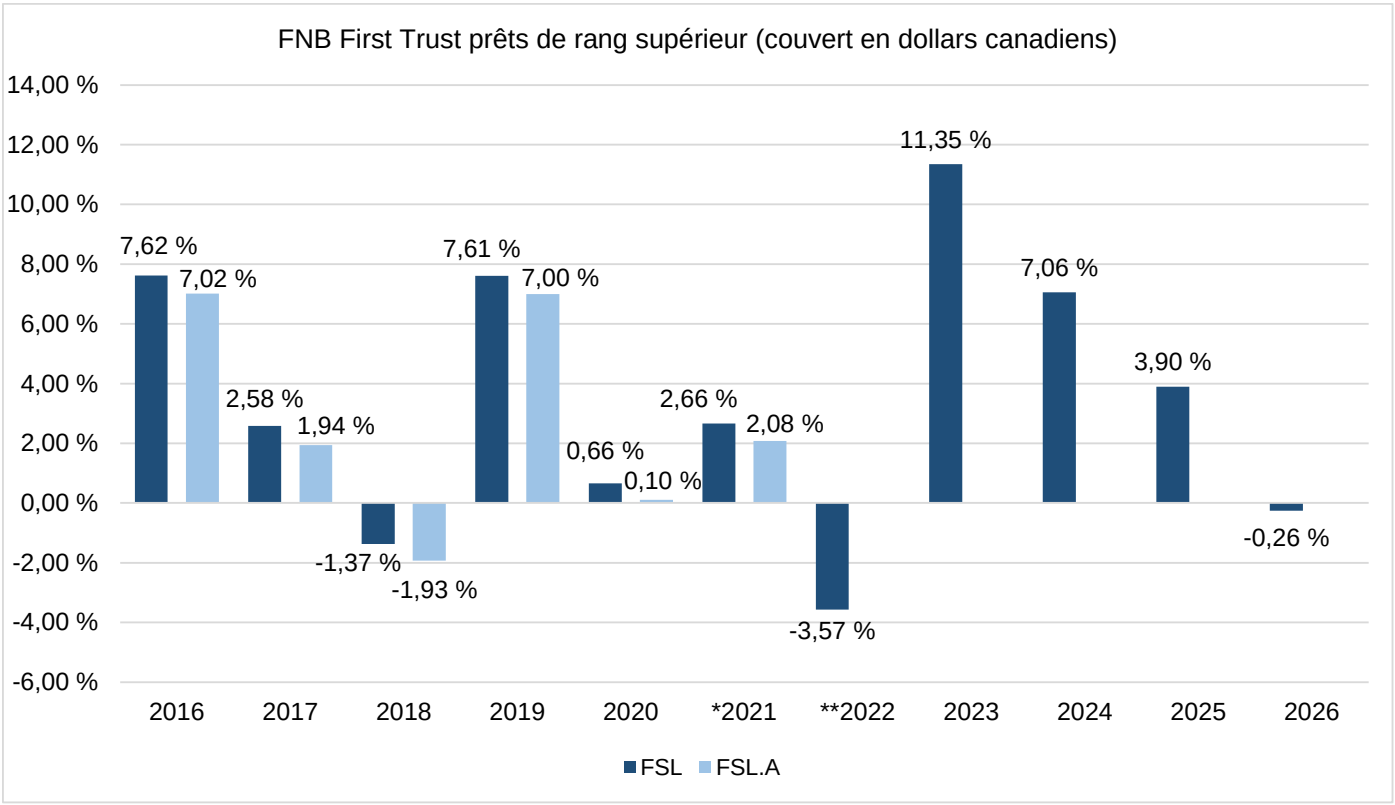
Frais de gestion
Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,15 % basés sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

Les frais de gestion du FNB First Trust incluront également les frais de gestion du fonds sous-jacent.

Rendement passé

Généralités
L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours des périodes/exercices indiqués ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

Rendement d'un exercice à l'autre
Le diagramme à barres ci-dessous illustre le rendement du FNB First Trust pour le semestre clos le 30 juin 2026 et pour les exercices clos les 31 décembre, et il montre l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Le diagramme exprime également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



** Avec prise d'effet le 21 janvier 2021, le FNB First Trust est complètement investi dans le fonds sous-jacent.*
*** Avec prise d'effet le 28 février 2022, le FNB First Trust n'offre plus de parts FSL.A, et le gestionnaire a pu convertir les parts FSL.A en parts FSL du FNB First Trust.*

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour le semestre clos le 30 juin 2026

Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la pondération des placements du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2026. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Des mises à jour quotidiennes et trimestrielles sont disponibles à l'adresse www.firsttrust.ca.

Placements	% de la valeur liquidative totale du FNB
First Trust Senior Loan Fund	99,40 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,63 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,03 %
Total	100,00 %

Composition du portefeuille

Le tableau ci-dessous présente la composition du portefeuille du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 30 juin 2026.

Composition	% de la valeur liquidative totale du FNB
Fonds négocié en bourse	99,40 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,63 %
Autres actifs, moins les passifs	-0,03 %
Total	100,00 %

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 5102
Scotia Plaza, Box 312
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

www.firsttrust.ca